

Communiqué de presse de Hélène Flautre
Présidente de la sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen

« Les violations massives des droits de l'Homme qui viennent de se dérouler au Maroc sont scandaleuses, elles doivent immédiatement cesser. »

Le samedi 23 décembre au Maroc des centaines de migrants ont été violemment arrêtés dans plusieurs quartiers de Rabat par les services de police marocains et conduits par bus près de Oujda à la frontière algérienne. A leur arrivée ils ont été violentés, humiliés, insultés et menacés de représailles en cas de retour au Maroc. Parmi eux se trouvent des femmes, des enfants et des dizaines de réfugiés et détenteurs de documents du HCR, délivrés par le bureau de Rabat.

Hélène Flautre, députée européenne et présidente de la sous-commission des droits de l'Homme, condamne cette rafle avec la plus grande fermeté. *« Les violations massives des droits de l'Homme qui viennent de se dérouler au Maroc sont scandaleuses, elles doivent immédiatement cesser. Les traitements inhumains et dégradants infligés aux migrants, notamment dans le camp militaire près de Oujda, sont inadmissibles, ils constituent une violation grave des engagements internationaux du Maroc. Une enquête indépendante doit être diligentée et les auteurs poursuivis avec la plus grande fermeté. Les réfugiés et les demandeurs d'asile, détenteurs de documents du HCR ne peuvent en aucun cas être expulsés. Enfin les expulsions collectives sont condamnables en toutes circonstances. »*

Hélène Flautre appelle les autorités marocaines à prendre au plus vite toutes les dispositions nécessaires pour que soient secourues et protégées les centaines de personnes déportées, en particulier celles qui n'ont pas pu encore rejoindre la cité universitaire de Oujda. **Elle demande également à l'Union européenne d'intervenir auprès des autorités marocaines en ce sens et l'appelle à revoir sa politique de sous-traitance des migrants aux pays tiers.** *« L'Union européenne doit changer de cap dans ses relations avec les pays tiers concernant la politique d'asile et d'immigration. La pression exercée par l'exécutif européen pour obtenir des pays de transit ou même de départ, la rétention et la réadmission des migrants, conduit tout droit à leur répression et à la violation de leurs droits. L'exécutif européen agit ainsi en contradiction avec les traités qui placent la promotion de la démocratie et des Droits de l'Homme au cœur des relations extérieures de l'Union. »*

Pour tout contact : Hélène Flautre 0033681946140